Aborder la sanction et la réparation comme des actes éducatifs

RUBRIQUE

APPROCHES, PRATIQUES ET MÉTHODOLOGIES DU TRAVAIL SOCIAL

PRÉ-REQUIS

Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers dans le secteur social et médico-social

Description

Les conduites déviantes ou transgressives des enfants, adolescents et jeunes adultes questionnent fortement les équipes éducatives. Elles expriment souvent des difficultés d'intégration de la loi, de régulation émotionnelle ou des fragilités liées au développement et aux expériences traumatiques. Dans ce cadre, le règlement n'a de sens que s'il s'accompagne d'une réponse éducative cohérente et structurante. La sanction vise l'acte : elle rappelle la loi, pose une limite et sécurise le cadre. La réparation vise le sujet : elle restaure le lien, favorise la responsabilisation et soutient la socialisation. Réfléchir collectivement à ces deux dimensions permet d'harmoniser les pratiques, de prévenir les conflits et d'accompagner les jeunes vers une meilleure adaptation sociale.

Objectifs

- Comprendre et intégrer les apports théoriques issus de la neuropsychologie du développement et de la traumatologie, afin de situer la sanction et la réparation comme des actes éducatifs structurants et non comme des outils punitifs.
- Analyser et questionner les pratiques éducatives face aux comportements déviants, transgressifs ou violents, en identifiant les enjeux émotionnels, relationnels et institutionnels qui influencent la réponse des professionnels.
- Construire des méthodes d'intervention opérationnelles pour gérer les passages à l'acte, incluant la régulation émotionnelle, la mise en sens de l'acte, la sanction proportionnée et la réparation adaptée au sujet, dans une perspective de cohérence et de sécurisation du cadre éducatif.

Contenus

De la Loi symbolique aux lois pour vivre ensemble

- **Les tabous fondateurs** : interdits structurants qui organisent la vie psychique et sociale
- **Les étapes d'intégration de la loi** : du contrôle externe (hétéronomie) à l'appropriation interne (autonomie)
- **Les caractéristiques des lois** : universelles, protectrices, non négociables, garantes du cadre éducatif. *(Articulation avec la neuropsychologie : maturation du cortex préfrontal, construction des limites internes)*

Transgression et passage à l'acte

- **La transgression** : mise à l'épreuve de la loi et de ses garants, recherche de limites, confrontation structurante.
- **Le passage à l'acte** : expression d'une surcharge émotionnelle, d'un vécu traumatique ou d'un déficit de régulation ; moyen d'affirmation de soi quand les mots manquent. *(Articulation avec la traumatologie : hypervigilance, impulsivité, difficultés d'autorégulation)*

Agressivité ≠ violence

- **Psychogénèse de l'agressivité** : énergie vitale, moteur du développement, nécessaire à l'affirmation de soi
- **Agressivité aux différentes étapes du développement** : formes attendues, formes inquiétantes, rôle de l'environnement
- **Agressivité ≠ violence** : distinction entre mouvement d'expression et intention de nuire
- **Définition de la violence** : rupture du lien, atteinte à l'intégrité physique ou psychique. *(Lien avec la neuropsychologie : rôle de l'amygdale, gestion des émotions, impact du stress)*

L'autorité

- **La relation d'autorité** : cadre contenant, alliance éducative, posture stable et lisible
- **Les différents modèles d'autorité** : autoritaire, permissif, démocratique ; effets sur le développement et la régulation du jeune. *(Lien avec les pratiques éducatives : cohérence, constance, positionnement professionnel)*

La sanction éducative

- **Principes généraux** : proportionnalité, lisibilité, cohérence, immédiateté.
- **Modalités de la sanction éducative** : nommer l'acte, rappeler la règle, sécuriser le cadre, éviter l'humiliation.
- **Formes de sanction** :
    - *Frustration* : limites, privation temporaire, rappel du cadre.
    - *Réparation* : acte symbolique ou concret visant la responsabilisation et la restauration du lien *(articulation avec la neuropsychologie : donner du sens, soutenir la régulation émotionnelle)*

Fonction éducative de la sanction

- Permet l'apprentissage des conséquences
- Aide à structurer la pensée et à intégrer la loi
- Soutient la construction des limites internes

Fonction socialisante de la sanction

- Réinscrit le jeune dans le groupe
- Restaure les liens abîmés
- Favorise la responsabilisation et la réparation symbolique ou concrète

La difficulté de sanctionner sereinement

- **Objectivité** : distinguer l'acte du sujet, éviter les interprétations affectives
- **Culpabilité** : gérer les émotions du professionnel, éviter la sur-sanction ou la sous-sanction
- **Conflit** : ne pas personnaliser, maintenir une posture éducative
- **Uniformisation et harmonisation des pratiques** : cohérence d'équipe, cadre commun, continuité éducative. *(Lien avec la neuropsychologie de l'adulte : contagion émotionnelle, régulation professionnelle).*

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques pour articuler cadre éducatif, neuropsychologie et traumatologie
- Cadre de confidentialité garantissant un espace d'échange sécurisé et respectueux
- Étude de situations apportées par les participants, analysées collectivement pour dégager des pistes de sanction et de réparation
- Analyse des pratiques visant la cohérence d'équipe, l'ajustement des postures et l'amélioration des réponses éducatives
- Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- Evaluation individuelle des acquis de la formation.

Lieu et calendrier

En intra (calendrier à déterminer)

Coût
Nous consulter

Durée
14 heures - 2 jours

Intervenant

Hilkka DOMZIG, Coach et Consultante en éducation et en parentalité certifiée Filliozat, Coordinatrice psychopédagogique de Pro Prognos Bonn

et Formatrice